

**CONSEIL D'ETABLISSEMENT**  
**N° 1 du 04 novembre 2020**  
**Année scolaire : 2020 -2021**

**PV du Conseil d'établissement du 04.11.2020**

Début de séance	17h32
Levée de séance	19h00
Lieu	Visioconférence Zoom
Désignation du secrétaire de séance	Mme TAUVEL, assistante de direction du proviseur
Désignation du secrétaire adjoint	Les représentantes élues des parents d'élèves

Membres Présents	
M. François Cuilhé	Chef d'Etablissement – Président
M. Brice Pack	Proviseur Adjoint
M. Yann Gosselin	Directeur de l'Ecole Primaire
M. Morad Dahmane	Directeur administratif et financier
Mme Evy Yammine	Conseillère de Coopération d'action culturelle près l'Ambassade de France au Qatar
M. Emmanuel Pilard	Représentant élu des Personnels Enseignants et d'Education
M. Rachid Sarh Rouny	Représentant élu des Personnels Enseignants et d'Education
Mme Kanaan Marguerita	Représentante élue des Personnels Enseignants et d'Education
Mme Pakhomoff Valérie	Représentante élue des personnels A.T.S.S.
Mme Emmanuelle Hajjar	Représentante élue des Parents d'élèves
Mme Clément Hada	Représentante élue des Parents d'élèves
Mme Szul Charlotte	Représentante élue des Parents d'élèves
Mme Gabert Aurélie	Représentante élue des Parents d'élèves
Mme Boschrel Valérie	Déléguée permanente de Comité de Gestion
M. Omar Askar	Représentant du Comité de Gestion de l'Association des Parents d'élèves
M. Guillaume Salha	Conseiller Consulaire
M. Georges Saab	Conseiller Consulaire
M. Titouan Nougé	Représentant élu des délégués des élèves – Collège

Membres Excusés	
Mme Alissa Bouhriz	CPE
M. Mark Aoun	Représentant élu des délégués des élèves – Lycée

Le secrétariat est assuré par Mme Tauvel (assistante du proviseur), le secrétaire adjoint est assuré par les représentantes élues des parents d'élèves au Conseil d'établissement.

Le proviseur rappelle que les questions des différents collèges doivent être envoyées au moins 72h à l'avance.

Le proviseur demande aux membres du conseil de valider l'ordre du jour. L'ordre du jour est accepté à l'unanimité :

- 1) Approbation procès-verbal du CE du 20.10.2020  
(cf Annexe 1 : *procès-verbal du CE du 20.10.2020*)
- 2) Installation du nouveau conseil d'établissement – mise en place des commissions  
(cf Annexe 2 : *Liste des commissions*)
- 3) Règlement du CE  
(cf Annexe 3 : *Règlement du CE*)
- 4) Organisation du temps scolaire  
(cf Annexe 4 : *Power point de présentation*)
- 5) Date épreuve orale du DNB  
(cf Annexe 4 : *Power point de présentation*)
- 6) Point sur les travaux
- 7) Point sur les recrutements  
(cf Annexe 4 : *Power point de présentation*)
- 8) Questions diverses  
(cf Annexe 5 : *Résultats de l'enquête auprès des familles*)  
(cf Annexe 6 : *Questions/réponses des parents d'élèves*)

#### **1 / Approbation du procès-verbal - CE du 20.10.2020**

Le proviseur demande s'il y a des remarques sur le PV du CE du 20/10/2020. Pas de remarque.

Titouan NOUGUE s'exprime sur le fait que la charte des visioconférences n'est pas respectée, même après signature. M. CUILHE rappelle que les élèves qui ne la respectent pas sont systématiquement convoqués.

**Vote :**            Contre            0            Abstention            0            Pour            14

Le PV est adopté.

#### **2 / Installation du nouveau conseil d'établissement – mise en place des commissions**

M. CUILHE présente les commissions et demande aux membres de se positionner sur les places restantes.

Suite au silence du collègue enseignant, il rappelle que ces commissions sont nécessaires pour améliorer le fonctionnement de l'établissement, qu'elles sont l'occasion d'échanger sur la vie de l'établissement.

*[Les listes des commissions sont en annexe 2]*



M. CUILHE précise qu'à ce jour les enseignants font le lien, mais que ce n'est pas assez efficace, surtout sur le long terme. De plus cela ne permet pas le contrôle continu et le passage des épreuves.

Il est ajouté que les services administratifs sont en contact avec les familles afin de leur expliquer la situation.

## **5 / Dates des épreuves orales du DNB**

M. PACK annonce les dates du DNB : Oral les 3 et 4 juin 2021 (en fonction de la situation sanitaire, il sera possible de décaler au 10 et 11 juin). L'écrit aura lieu les 15 et 16 juin 2021.

Vote :                      Contre    Abstention    Pour                      14

Les dates de l'oral du DNB sont adoptées

## **6 / Point sur les travaux**

M. ASKAR annonce que la phase 3 des travaux (l'administration) sera terminée dans 2 ou 3 semaines.

Il y a eu un peu de retard sur la cantine, mais il sera rattrapé dans le prochain mois.

L'aménagement du terrain de foot a débuté (gazon d'ici la première semaine de décembre)  
Le gymnase est en avance (notamment le mur d'escalade). La livraison est prévue le 9 février pour la journée du sport. Volonté de faire une inauguration sportive dans le gymnase si le contexte nous le permet.

Le Civil Defence fera une inspection des bâtiments fin novembre.

L'équipement sportif est en cours de livraison. Il manque encore les jeux de la maternelle qui arriveront début janvier.

Le projet avance bien et sera donc terminé début 2021.

M. SARH-ROUNY demande des précisions sur le FABLAB, son équipement.

M. ASKAR répond que du point de vue des fournitures principales et de structure il est terminé et utilisable. Les besoins en matériel spécifique doivent être étudiés par la commission valorisation. Les équipements seront coûteux et il faudra trouver un sponsor pour le financement.

Les représentants des parents d'élèves demandent si la capacité d'accueil, après le passage du civil Defence, sera augmentée.

M. ASKAR répond qu'à ce sujet l'administration pourra se mettre en relation avec le ministère pour faire une demande. Il ajoute qu'à l'origine des réflexions sur le projet de l'établissement, le Comité de Gestion et la direction ne voulaient pas augmenter la capacité à plus de 1850 élèves. Néanmoins la construction a été faite pour que si nécessaire la capacité d'accueil puisse être de 2245 élèves. Par exemple, il sera possible de mettre un deuxième étage, si besoin, pour augmenter cette capacité.

Les représentants des parents d'élèves demandent si les nouvelles classes qui vont accueillir les PS sont attestées par le Civil Defence. M. ASKAR explique que l'ensemble des constructions actuelles sont certifiées et que le changement de fonction des pièces n'a pas d'influence.

A la demande de M. Titouan NOUGUE, il est réitéré que la date finale de livraison est le 3 janvier 2021, sauf pour le gymnase qui le sera le 9 février.

M. CUILHE remercie l'équipe du projet pour leur travail et l'avancement des travaux.

## **7 / Point sur les recrutements**

M. CUILHE fait un point à date concernant les recrutements pour l'année scolaire 2020-2021. Il y a eu des recrutements qui ont été anticipés dès le mois de juin, mais aussi des urgences. 10 professeurs des écoles et 5 ASEM ont dû être recrutés pour assurer le fonctionnement de l'école primaire.

Au secondaire certains recrutements sont prévus depuis le mois de juin et d'autres sont plus récents.

M. CUILHE souligne qu'il a été difficile de faire venir les personnels recrutés en France. À ce jour Mme Gilles est toujours en France (en attente de l'entry permit).

Recrutement de 2 AED, une assistante administrative et financière, un chargé de communication, une infirmière et une assistante laboratoire.

Le conseiller consulaire demande si ce sont des recrutements en contrats locaux. M. CUILHE précise que c'est le cas pour la majorité. Certaines personnes sont sous le sponsorship de leur conjoint et d'autres sous celui de l'établissement. Il y a également 5 recrutés externes de France.

M. CUILHE remercie M. GOSSELIN pour avoir assuré le recrutement au primaire suite à de nombreux départs précipités.

## **8 / Questions diverses**

Une des questions des parents portait sur l'organisation d'une cérémonie de remise des diplômes (DNB et BAC). Elle se fera en ligne dans les semaines à venir.

Mme KANAAN demande si l'augmentation du temps de présence va permettre de nouveaux recrutements. La réponse est que pour le moment non pour le secondaire, mais pour le primaire il y aura besoin d'enseignants de langues. Cela uniquement lorsque l'effectif et le brassage des élèves seront possibles.

Une remarque des représentants des parents d'élèves concerne les DS de mathématiques, car il n'y en aurait que deux de programmés. M. CUILHE précise que les choses évolueront encore avec l'augmentation du temps de présence. M. PILARD ajoute qu'il y aura aussi des DS sur les heures de classe en présentiel.

Autre remarque sur le nombre de DS en classe de 6ème en présentiel (parfois des matinées complètes de DS). M. CUIHLE demande à ce que les familles remontent ce type d'information par mail à l'administration et qu'il faudra en effet éviter qu'il y ait trop de DS sur la même matinée.

Autre précision, les notes des DM / du distanciel, ne comptent pas pour le contrôle continu.

Les représentants des parents d'élèves demandent s'il y a d'ores et déjà un travail d'anticipation sur l'organisation du temps scolaire s'il y a un passage à 50%. M. CUILHE répond que oui

puisque c'est le scénario qui avait justement été anticipé avant l'annonce des 42%. M. GOSSELIN précise que l'anticipation est également prévue pour les 100% de présentiel, mais dans le cas d'une autorisation entre les deux (ex : 70%), nous resterions à 50% pour des raisons pratiques.

M. CUILHE présente les résultats de l'enquête faite auprès des familles avant les vacances : cf Annexe 5 : Résultats de l'enquête auprès des familles.

Il y a eu 1/3 de répondant donc les résultats sont assez représentatifs.

Concernant l'enquête réalisée par l'AEFE, M. CUILHE communiquera sur les résultats dès qu'il les recevra.

Suite au dépouillement, les remarques ont été transmises aux enseignants afin d'améliorer plusieurs points, notamment sur la charge de travail.

Au sujet de la communication, M. CUILHE affirme que l'ensemble des services s'efforcent réellement à répondre le plus rapidement possible.

Un mail sera envoyé aux familles présentant les résultats, les commentaires généraux ainsi que la réponse de l'établissement suite aux remarques.

D'autres sondages seront faits au cours de l'année.

Les représentants des parents d'élèves demandent à avoir le détail des effectifs pour le nombre de classes et le nombre d'élèves par classe. M. CUILHE répond que celui-ci sera communiqué une fois les derniers changements de classes effectués.

**Fin de séance : 19h00**

**Le président du conseil d'établissement**  
**Monsieur Le Proviseur**



**Le secrétaire de séance**

Hélène Tauvel

**Le secrétaire adjoint**

Charlotte Szur

**CONSEIL D'ETABLISSEMENT**  
**EXTRAORDINAIRE**  
**N° 2 du 20 octobre 2020**  
**Année scolaire : 2020 -2021**

<b>PV du Conseil d'établissement du 20.10.2020</b>	
Début de séance	17h30
Levée de séance	18h50
Lieu	Visioconférence Zoom
Désignation du secrétaire de séance	Mme TAUVEL, assistante de direction du proviseur
Désignation du secrétaire adjoint	Mme KANAAN

Membres Présents	
M. François Cuilhé	Chef d'Etablissement – Président
M. Brice Pack	Proviseur Adjoint
M. Yann Gosselin	Directeur de l'Ecole Primaire
M. Morad Dahmane	Directeur Administratif et Financier
Mme Yammine Evy	Conseillère de Coopération d'action culturelle près l'Ambassade de France au Qatar
Mme Alissa Bouhriz	CPE
M. Emmanuel Pilard	Représentante élue des Personnels Enseignants et d'Education
M. Rachid Sarh Rouny	Représentant élu des Personnels Enseignants et d'Education
Mme Kanaan Marguerita	Représentant élu des Personnels Enseignants et d'Education
Mme Pakhomoff Valérie	Représentante élue des personnels A.T.S.S.
Mme Hallal Dima	Représentante élue des personnels A.T.S.S. (Sup.)
Mme Emmanuelle Hajjar	Représentant élu des Parents d'élèves
Mme Clement Hada	Représentante élue des Parents d'élèves
Mme Szul Charlotte	Représentante élue des Parents d'élèves
Mme Gabert Aurélie	Représentante élue des Parents d'élèves
Mme Saida Askri	Représentante élue des Parents d'élèves (Sup)
Mme Boschrel Valérie	Déléguée permanente de Comité de Gestion
M. Omar Askar	Représentant du Comité de Gestion de l'Association des Parents d'élèves
M. Georges Saab	Conseiller Consulaire
M. Nougé Titouan	Représentante élue des délégués des élèves – Collège
M. Aoun Mark	Représentant élu des délégués des élèves – Lycée

Membres Excusés	
M. Guillaume Salha	Conseiller Consulaire

Le secrétariat est assuré par Mme Tauvel (assistante du proviseur), le secrétaire adjoint est assuré par Mme Kanaan, Représentant élu des Personnels Enseignants et d'Education.  
Le proviseur demande aux membres du conseil de valider l'ordre du jour. L'ordre du jour est accepté à l'unanimité :

- 1) Approbation procès-verbal du CE du 06.09.2020  
(cf Annexe 1 : procès-verbal du CE du 06.09.2020)
- 2) Modification du temps scolaire
- 3) Proposition de modification du calendrier scolaire 2020-2021
- 4) Charte des visioconférences (cf Annexe 2 : Charte des visioconférences)

### **1 / Approbation du procès-verbal - CE du 06.09.2020**

Les représentants des parents d'élèves demandent à modifier le Compte-rendu du CE du 6 septembre 2020. Concernant la répartition du temps scolaire, elles souhaitent que le temps de présence soit indiqué en demi-journée.

Vote :            Contre            0            Abstention            0            Pour            16

### **2 / Modification du temps scolaire**

L'équipe de direction a mené une réflexion concernant la modification du temps scolaire pour la reprise du 1er novembre. La création de groupes en distanciel permet aujourd'hui d'augmenter le présentiel des élèves restants. Plusieurs hypothèses de travail sont présentées par M. Cuilhé :

- 1- Augmenter le présentiel des élèves les moins autonomes (maternelle)
- 2- Augmenter le présentiel des classes charnière : PS, CP, 6<sup>ème</sup>, seconde
- 3- Augmenter le présentiel des classes de collège et lycée qui n'ont qu'un jour de présentiel

Deux scénarios sont donc envisagés par l'équipe de direction :

**Scénario 1-** Dans le cas où la capacité d'accueil reste à 30%

L'objectif est de privilégier les classes qui ont le plus besoin de présentiel : les PS, les CP et les 6<sup>ème</sup>.

Il serait possible de proposer aux PS un emploi du temps avec 4 demi-journées de présentiel en classe entière (4 matinées) ; au CP 1 demi-journée de plus par quinzaine ainsi qu'une demi-journée pour les 6<sup>ème</sup> par semaine.

Ce scénario ne permet pas d'augmenter le temps de présence des autres niveaux, le quota étant déjà atteint.

**Scénario 2-** Dans le cas où la capacité d'accueil passe à 50 %, (sources non officielles), possibilité d'envisager :

- 4 demi-journées de présence pour les classes de PS.
- 3 demi-journées de présence (semaine A, deux matinées ; semaine B, trois matinées) pour toutes les classe de la MS au CM2

Pour le secondaire, le souhait est d'avoir un temps de présence à 2 demi-journées pour les 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>. Le temps de présentiel des classes de troisième restent le même. Les 2<sup>nd</sup> pourront bénéficier de 3 demi-journées ( Une journée de présentiel étant de 7h. )

Les représentants des parents demandent pourquoi les classes de lycée ne sont pas privilégiées pour bénéficier d'un temps de présentiel supplémentaire. M. CUILHE précise que les temps de présentiel au lycée sont maximisés et que la totalité des enseignements sont assurés en visioconférence, dispositif qui s'avère efficace pour ces niveaux de classe. De plus, l'équité doit se faire de manière globale.

### **Organisation au Primaire**

M. Gosselin présente l'organisation de l'emploi du temps des PS, 4 matinées par semaine pour l'ensemble de la classe. Le groupe A sera dans une classe et le groupe B dans une autre. L'enseignante et l'ASEM assureront des activités différentes qu'elles dispenseront aux élèves chacune leur tour en changeant de classe. Une nanny sera présente dans chaque groupe afin d'assurer les pauses toilettes, le goûter, le nettoyage du matériel et autre.

M. Gosselin rappelle qu'il n'y a pas de temps de sieste mais un temps calme.

Suite à la demande des représentants des parents d'élèves, de pouvoir alterner l'accueil des PS et des MS, M. Gosselin précise que ce n'est pas possible car les classes ne sont pas aménagées pour (mobilier et aménagements spécifiques pour des élèves de PS). Il est précisé que les espaces aménagés en classes sont : une salle des maitresses, la marmothèque, l'actuel sas d'accueil et la 5<sup>ème</sup> classe de PS qui n'a pas ouverte.

La volonté est aussi de retravailler les emplois du temps pour les langues de la MS au CM2. Il y aurait donc 40min de cours en présentiel, d'anglais et d'arabe. L'autre heure sera du travail personnel en autonomie sauf pour le Cycle 3 qui garde la deuxième session en visioconférence.

### **Organisation au Secondaire**

Au secondaire les cours dispensés en présentiel seront l'EPS, l'Art plastique, la musique, la Technologie et l'anglais.

Les représentants des parents d'élèves demandent plus de précision sur le choix de ces matières. M. Cuilhé rappelle que pour chaque heure en présentiel, il faut ajouter une heure en visioconférence, ce qui n'est pas souhaitable pédagogiquement parlant pour des matières comme le français, les mathématiques ou l'histoire. Ce sujet ayant déjà fait l'objet de plusieurs discussions, il n'est plus à remettre en cause.

Une autre interrogation concerne le déroulement des cours d'EPS. M. Cuilhé explique que les classes de terminale ont déjà des cours en présentiel qui se déroulent très bien. Un protocole est en place pour que les salles et les matériels soient nettoyés mais aussi pour que les enfants puissent se changer. De même, les disciplines telle que le step, la natation, la danse ou encore le badminton, permettant la distanciation sociale, sont privilégiées.

Enfin, le retour de l'Aide Personnalisée dans le cas d'un passage à 50% de présence sera une réflexion à intégrer.

M. Cuilhé rappelle qu'il faut attendre les informations du ministère pour se positionner sur le scénario 2.

Si d'ici le mercredi 28 octobre il n'y a pas d'information officielle concernant les 50%, alors le scénario 1 sera mis en place et ce jusqu'à la possibilité de passer au scénario 2.

Suite à l'intervention d'un représentant des personnels enseignants du 2<sup>nd</sup> degré au sujet des devoirs du samedi, M. Cuilhé affirme que cette solution est valable jusqu'à passer en 100% de présence.

### **3 / Proposition de modification du calendrier scolaire 2020-2021**

Suite à l'annonce du gouvernement, allongeant le dispositif de quarantaine et d'*entry permit* jusqu'au 31 décembre 2020, l'équipe de direction a mené une réflexion sur la mise en place d'une semaine flottante.

Actuellement la fin de l'année scolaire est fixée au 24 juin. La proposition qui est faite est de travailler la dernière semaine de juin et de garder 5 jours flottants, à positionner en continuité avec des vacances existantes. Cela pourrait permettre de partir en vacances sur une durée acceptable et d'avoir le temps de faire la quarantaine obligatoire. Néanmoins cela suppose que la demande d'*entry permit* soit levée.

M. Cuilhé précise que le positionnement de cette semaine fera l'objet d'une proposition et d'un vote lors d'un CE extraordinaire. M. Cuilhé demande l'avis des membres.

Un représentant des personnels enseignants du 2<sup>nd</sup> degré déclare que les enseignants qu'il a pu interroger, par principe n'y sont pas opposés mais sont sceptiques.

Autre problématique soulevée concerne le temps de travail disponible en amont de certains examens qui ont lieu tôt dans l'année (mars). Si on rajoute des vacances dans l'année cela va réduire le temps de préparation nécessaire pour les élèves.

Le représentant du Comité de Gestion, soulève qu'à sa connaissance, plusieurs familles prendront le risque de partir en janvier. Il serait donc intéressant de positionner cette semaine aux congés de décembre.

M. Cuilhé soumet au vote le principe d'avoir une semaine supplémentaire travaillée fin juin, permettant de positionner une semaine de vacances supplémentaires à celles existantes.

**Vote :**            Contre            4                            Abstention            2                            Pour                    10

Le principe est accepté

### **4 / Validation de la charte des visioconférences**

M. Cuilhé présente la dernière version de la charte, modifiée suite au conseil pédagogique.

M. Cuilhé explique qu'il y a eu quelques incidents au début de la mise en place des visioconférences mais que la direction a pris des mesures et sanctionné les perturbateurs (un avertissement a déjà été donné).

Un représentant des élèves, demande s'il est possible que les chats soient fermés. M. Cuilhé explique que ce n'est pas possible car c'est une fonctionnalité que les enseignants utilisent. Néanmoins, l'administrateur peut supprimer les groupes privés de chat. Il faudra tout de même

vérifier qu'il est possible de quitter ou de supprimer une conversation entre deux élèves. Un représentant des élèves soulève une nouvelle fois ce point.

M. Cuilhé précise que la charte est à destination des parents et des enfants du primaire et du secondaire. Elle sera présentée et étudiée en classe avec les enseignants.

Un représentant des parents souhaite ajouter un point concernant la façon de prendre la parole. M. Pack explique que cela dépend du support utilisé et que c'est l'enseignant qui doit le déterminer avec ses élèves.

Une autre question est posée au sujet de l'activation de la camera des enseignants. M.Cuilhé annonce que la situation à ce sujet est résolue.

Mme Bouhriz, CPE souhaite que la signature des parents et de l'élève soient différenciées.

Le point 6 doit être précisé.

Interdiction de faire des captures écran, enregistrements... « Sauf accord de l'enseignant ».

« les cours ne doivent pas être diffusés à des personnes hors de la communauté scolaire/ éducative ».

C'est cette version modifiée qui est soumise au vote. La charte est donc validée.

Vote :            Contre            0            Abstention            0            Pour            16

**Fin de séance : 18h50**

**Le président du conseil d'établissement  
Monsieur Le Proviseur**



**Le secrétaire de séance**

**Le secrétaire adjoint**

## ANNEXE 2



*Lycée*  
*Bonaparte*



### Liste des commissions issues du Conseil d'Établissement 2020-2021

1. CE – Conseil d'Établissement
2. CSD – Conseil du Second Degré
3. CVC – Conseil de la vie Collégienne
4. CVL – Conseil des délégués pour la Vie Lycéenne
5. CD – Conseil de Discipline
6. CHSCS – Commission Hygiène et Sécurité de la Communauté Scolaire
7. CHSCTP – Commission Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail des Personnels
8. Commission Educative
9. CDSE – Commission Dialogue Social
10. Cellule Formation
11. Conseil Pédagogique



## Liste des membres du Conseil d'Établissement 2020-2021

Membres de l'administration				
Conseiller de Coopération d'action culturelle près l'Ambassade de France au Qatar ou son représentant	Délibératif	M.	LAROCHE	Hadrien
		Mme	YAMMINE	Evy
Chef de l'établissement, président	Délibératif	M.	CUILHE	François
Proviseur adjoint	Délibératif	M.	PACK	Brice
Directeur	Délibératif	M.	GOSSELIN	Yann
DAF	Délibératif	M.	DAHMANE	Morad
CPE	Délibératif	Mme	LATIK	Sonia
		Mme	BOUHRIZ	Alissa
Représentants élus des personnels d'enseignement et d'éducation				
	Délibératif	M.	PILARD	Emmanuel
	Délibératif	M.	SARH-ROUNY	Rachid
	Délibératif	Mme	KANAAN	Marguerita
	Suppléant	Mme	MENDONCA	Foujha
	Suppléante	Mme	CARPIN	Viviane
Représentants élus des personnels A.T.S.S.				
	Délibératif	Mme	PAKHOMOFF	Valérie
	Suppléante	Mme	HALLAL	Dima
Représentants élus des délégués des élèves				
Délégué Collège	Délibératif	M.	NOUGUE	Titouan
	Suppléant	M.	ALAMI	Yousra
Délégué Lycée	Délibératif	M.	AOUN	Mark
	Suppléant	M.	RAMOS	Mathis
Vice présidente CVL	Consultatif	Mme		
	Suppléante	M.		
Représentants élus des parents d'élèves (r.parents.eleves@lycee-bonaparte.fr)				
	Délibératif	Mme	HAJJAR	Emmanuelle
	Délibératif	Mme	CLEMENT	Hada
	Délibératif	Mme	SZUL	Charlotte
	Délibératif	Mme	GABERT	Aurélie
	Suppléante	Mme	ASKRI	Saïda
Représentants du Comité de Gestion de l'association des parents d'élèves				
Déléguée permanente du CG	Consultatif	Mme	BOSCHREL	Valérie
	Consultatif	M.	ASKAR	Omar
	Suppléant	M.	PLANKAERT	Marie
	Suppléant	M.	M A JAIDAH	Mohamed
Conseillers Consulaires				
	Consultatif	M.	SAAB	Georges
	Consultatif	M.	SALHA	Guillaume

Le proviseur  
François CUILHE



## Liste des membres du Conseil du Second Degré 2020-2021

Membres de l'administration				
Chef de l'établissement, président	M.	CUILHE	François	
Proviseur adjoint	M.	PACK	Brice	
DAF	M.	DAHMANE	Morad	
CPE	Mmes	LATIK / BOUHRIZ	Sonia / Allissa	
Représentants des personnels*				
	Mme	KANAAN	Marguerita	
	Mme.	CARPIN	Viviane	
	M.			
	Mme	PAKHOMOFF	Valérie	
Représentants des parents d'élèves**				
	Mme	SZUL	Charlotte	
	Mme	CLEMENT	Hada	
Représentants des élèves élus **				
Collège	M.	NOUGUE	Titouan	
Lycée	M.	AOUN	Mark	
Représentant du Conseil des délégués pour la vie lycéenne (Consultatif)				
	Mme			

\*4 représentants des personnels dont 3 au titre des personnels d'enseignement et d'éducation et 1 au titre des personnels administratifs, sociaux et de santé et techniques.

\*\* 2 représentants des parents d'élèves et 2 représentants des élèves

Le proviseur

François CUILHE





# Lycée Bonaparte



## Liste des membres du Conseil de la Vie Collégienne 2020-2021

Président du Conseil				
Chef de l'établissement, président	M.	CUILHE	François	
Proviseur Adjoint	M.	Pack	Brice	
DAF	M.	DAHMANE	Morad	
CPE désignée	Mmes	LATIK / BOUHRIZ	Sonia / Allissa	
Représentants des élèves				
Titulaire	Mme			
Suppléante	Mme			
Titulaire	Mme			
Suppléante	Mme			
Titulaire	M.			
Suppléant	M.			
Titulaire	Mme			
Suppléante	Mme			
Titulaire	M.			
Suppléante	Mme			
Titulaire	Mme			
Suppléante	Mme			
Titulaire	Mme			
Suppléante	Mme			
Titulaire	Mme			
Suppléante	Mme			
Titulaire	M.			
Suppléant	M.			
Titulaire	Mme			
Suppléante	Mme			
Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation				
	Mme	PAKHOMOFF	Valérie	
Représentants des parents élus				
	Mme.	SZUL	Charlotte	
	Mme			

Le proviseur

François CUILHE





## Liste des membres du Conseil des délégués pour la vie lycéenne 2020-2021

Président du Conseil				
Chef de l'établissement, président	M.	CUILHE	François	
CPE	Mme	BOUHRIZ	Alissa	
Lycéens élus (1)				
TS2	M.			
TS1	M.			
TES	Mme			
1G2	M.			
TES	Mme			
TES	Mme			
1G3	Mme			
1G2	M.			
TS1	Mme			
TS1	Mme			
Représentants des personnels (2)				
	M.			
Représentants des parents d'élèves (2)				
Titulaire	Mme	HAJJAR	Emmanuelle	
Suppléante	Mme	CLEMENT	Hada	

(1) Pour chaque titulaire, un suppléant est élu

(2) Le nombre des représentants des personnels et des parents d'élèves est égal à celui des membres.

Le proviseur

François CUILHE



## Liste des membres du Conseil de Discipline 2020-2021

Membres de l'administration			
Chef de l'établissement, président	M.	CUILHE	François
DAF	M.	DAHMANE	Morad
CPE	Mmes	LATIK / BOUHRIZ	Sonia / Allissa
Représentants des personnels*			
	Mme	KANAAN	Marguerita
	M.	PILARD	Emmanuel
	M.	SARH-ROUNY	Rachid
	M.		
	Mme	PAKHOMOFF	Valérie
Représentants des parents d'élèves**			
	Mme	SZUL	Charlotte
	Mme	HAJJAR	Emmanuelle
	Mme	ASKRI	Saïda
Représentant des élèves**			
Collège	M.	NOUGUE	Titouan
Lycée	M.	AOUN	Mark

\*5 représentants des personnels dont 4 au titre des personnels d'enseignement et d'éducation et un au titre des personnels administratifs, sociaux et de santé et techniques.

\*\* 3 représentants des parents d'élèves et 2 représentants des élèves dans les collèges

Le proviseur

François CUILHE



## Liste des membres de la Commission Hygiène, sécurité et aux conditions de la communauté scolaire

2020-2021

Membres de l'administration			
Chef de l'établissement, président	M.	CUILHE	François
Proviseur adjoint	M.	PACK	Brice
Directeur	M.	GOSELIN	Yann
DAF	M.	DAHMANE	Morad
CPE	Mmes	LATIK / BOUHRIZ	Sonia / Allissa
Représentant des personnels A.T.S.S.			
	Mme	PAKHOMOFF	Valérie
Représentants des personnels 1 <sup>er</sup> degré (*)			
	Mme		
Représentants de personnels 2 <sup>nd</sup> degré (*)			
	Mme.	KANAAN	Marguerita
Représentants des parents d'élèves			
	Mme	GABERT	Aurélie
Représentants des élèves			
	M.	NOUGUE	Titouan
Consultatifs			
Infirmière	Mmes	COMTE / BOUZERDAN	Nathalie / Nouhad
Intendance	Mme	BACAUD	Véronique

\* Pour les représentants des personnels des 1<sup>ers</sup> et 2<sup>nds</sup> degrés, un représentant de chaque catégorie de personnels.

Le proviseur

François Cuilhé



## Liste des membres de la Commission Hygiène, sécurité et aux conditions de travail des personnels

2020-2021

Membres de l'administration			
Chef de l'établissement, président	M.	CUILHE	François
Proviseur adjoint	M.	PACK	Brice
Directeur	M.	GOSSELIN	Yann
DAF	M.	DAHMANE	Morad
CPE	Mmes	LATIK / BOUHRIZ	Sonia / Allissa
Représentants des personnels 1 <sup>er</sup> degré			
	M.		
	Mme		
Représentants des personnels A.T.S.S.			
	Mme	PAKHOMOFF	Valérie
Représentants des personnels 2 <sup>nd</sup> degré			
	M.	SARH-ROUNY	Rachid
	M.		
Personnels Consultatifs			
Infirmière	Mmes	COMTE / BOUZERDAN	Nathalie / Nouhad

Le proviseur

François CUILHE



## Liste des membres du Conseil Pédagogique 2020-2021

Membres de l'administration			
Chef de l'établissement, président	M.	CUILHE	François
Proviseur adjoint	M.	PACK	Brice
Directeur	M.	GOSELIN	Yann
CPE	Mmes	LATIK / BOUHRIZ	Sonia / Allissa
Professeurs coordonnateurs			
Mathématiques	M.	FIGUA	Rachid
Histoire – Géographie	M.	BOUABDALLAOUI	Mohamed
EPS	M.	BERNARD	David
Sciences Physiques	M.	PILARD	Emmanuel
Lettres	M.	COLLIN	Frederic
Anglais	Mme	ZAKARIA	Samia
Espagnol	Mme	MERENCIANO	Elena
Arabe	Mme	GILLES	Isabelle
Technologie	Mme	KANAAN	Marguerita
SVT	Mme	CARPIN	Viviane
Arts Plastiques	Mme	AHDAB	Solange
Philosophie	M.	EL KHAWAND	Jean
SES	Mme	FALC'HUN BALAVOINE	Maëlle
Musique	Mme	MOKRANI	Sonia

Le proviseur

François CUILHE



## Liste des membres de la Cellule Formation 2020-2021

Membres de l'administration				
Chef de l'établissement, président	M.	CUILHE	François	
Proviseur adjoint	M.	PACK	Brice	
Directeur	M.	GOSELIN	Yann	
DAF	M.	DAHMANE	Morad	
Représentant des personnels 1 <sup>er</sup> degré				
	Mme			
	M.			
Représentants des personnels 2 <sup>nd</sup> degré				
	Mme	CARPIN	Viviane	
	M.	SARH-ROUNY	Rachid	
Représentants des personnels				
	Mme	PAKHOMOFF	Valérie	

Le proviseur

François CUILHE





## Liste des membres de la Commission Educative 2020-2021

Membres de l'administration			
Chef de l'établissement, président	M.	CUILHE	François
DAF	M.	DAHMANE	Morad
CPE	Mme	LATIK / BOUHRIZ	Sonia / Allissa
Représentants des personnels*			
	Mme.	CARPIN	Viviane
1 Représentant des parents d'élèves et 1 suppléant			
	Mme	HAJJAR	Emmanuelle
	Mme	GABERT	Aurélie
Représentant des élèves et 1 suppléant			
	M.	NOUGUE	Titouan
Professeur Principal + CPE de la Classe de l'élève concerné			

\*Représentants des personnels de l'établissement dont 1 professeur au moins

Le chef d'établissement peut inviter toute personne dont la consultation est jugée utile.

Le proviseur

François CUILHE



## Liste des membres de la Commission dialogue social 2020-2021

Membres de l'administration			
Chef de l'établissement, président	M.	CUILHE	François
Proviseur adjoint	M.	PACK	Brice
DAF	M.	DAHMANE	Morad
Représentants élus des personnels d'enseignement et d'éducation			
	M.	SARH-ROUNY	Rachid
	Mme.	MENDONCA	Foujha
Représentant élu des personnels au Comité de Gestion			
	M.	EVANNO	Loïc
Représentants élus des parents d'élèves			
<b>Titulaire</b>	Mme.	CLEMENT	Hada
	Mme		
	Mme	D'ANGELO	Joséphine
	M.	AIT HSSAIN	Ali

La composition de la Commission dialogue social est tripartite :  
3 représentants élus des personnels (2 siégeant au CE et 1 au CG)  
3 représentants élus des parents (2 siégeant eu CG et 1 au CE)  
3 membres de l'équipe de direction (proviseur, DAF et Directeur).

Le proviseur

François CUILHE





## Règlement intérieur du Conseil d'Établissement du Lycée Bonaparte

- Vu la Circulaire AEFÉ n°1548 du 20 juillet 2017

### Préambule

Le règlement intérieur du Conseil d'Établissement est l'ensemble des règles admises qui favorise le dialogue, régleme la vie démocratique, précise les conditions dans lesquelles sont prises les décisions, organise les travaux en vue d'obtenir une efficacité maximale. En ce sens, le président régleme les débats et distribue la parole. Durant les séances, les membres s'obligent à des relations et échanges verbaux cordiaux.

### Article 1

En début d'année, les membres titulaires reçoivent un exemplaire du règlement intérieur du Conseil d'Établissement, une copie de la circulaire de l'AEFE n°1548 du 20/07/2017 ainsi que la liste des membres du Conseil avec leur fonction. Le Règlement intérieur est adopté lors de la première réunion du CE avec la nouvelle équipe.

### Article 2

Le Conseil d'Établissement se réunit au moins une fois par trimestre à l'initiative du Chef d'Établissement. Il peut se réunir exceptionnellement, à la demande du Chef d'Établissement ou de la moitié au moins de ses membres, sur un ordre du jour précis. Une séance est consacrée à l'examen du budget.

### Article 3

Le Chef d'Établissement fixe les dates et heures des séances. Il envoie les convocations, le projet d'ordre du jour, les documents préparatoires dix jours francs à l'avance sauf pour les séances extraordinaires pour lesquelles un délai de trois jours francs suffit.

La durée des séances ordinaires est fixée à 2 heures, il est possible, après vote, de prolonger la séance de 30 minutes si nécessaire. 1 heure pour les séances extraordinaires. Les points non traités le seront à la séance suivante.

### Article 4

L'ordre du jour, établi par le Chef d'Établissement, est adopté en début de séance après inscription des questions ayant fait l'objet d'une demande préalable. Les questions diverses avec leurs documents doivent être transmis 72h à l'avance au Chef d'Établissement. Elles seront abordées en amont du Conseil d'Établissement afin de retenir les questions traitées pendant la réunion. Les autres questions feront l'objet d'une réponse écrite et jointe en annexe au procès-verbal de la réunion.



### Article 5

A chaque début de séance, le président fait procéder à la désignation d'un secrétaire de séance, membre de l'administration, et d'un secrétaire adjoint. Ce dernier est choisi à tour de rôle parmi les représentants des personnels et des parents d'élèves. Les noms du secrétaire et du secrétaire adjoint figureront sur le PV. Ils sont chargés de dresser le compte rendu des séances plénières. Il est adopté de ne pas citer nommément les personnes dans le procès-verbal mais plutôt le collège représenté. Seul le chef d'établissement peut être cité nommément. Le procès-verbal est envoyé à chaque membre, il est adopté au début de la séance suivante. Il est consultable sur le site du Lycée une fois adopté. Les éventuelles rectifications ou modifications sont inscrites dans le procès-verbal suivant.

### Article 6

Les membres du Conseil d'Etablissement sont astreints à l'obligation de discrétion pour tout ce qui a trait à la situation des personnes et aux cas individuels. Ils s'engagent par ailleurs à assurer une participation courtoise et constructive au débat.

### Article 7

Les votes ont lieu à main levée, mais le vote à bulletin secret est de droit et sera mis en place à la demande d'un des membres du Conseil. En cas de partage des voix, la décision revient au Président du Conseil d'Etablissement. Chaque décision prise par vote est transcrite par un acte. Ces actes sont publiés. Une interruption de séance peut être mise en place à la demande d'un des membres du Conseil : elle est de droit. Il conviendra seulement que cette demande soit précisée quant à la durée de l'interruption et que celle-ci soit raisonnable. Une salle pourra être mise à la disposition des personnes qui souhaitent, pendant cette interruption, débattre à l'écart.

### Article 8

Les séances du Conseil d'Etablissement ne sont pas publiques. Le Président du CE peut inviter à titre consultatif des personnes qui ne seront pas associées aux débats. Elles seront alors écoutées en premier lieu de préférence.

### Article 9

Ce présent règlement intérieur est modifiable au début de chaque année, à la demande de la majorité, ou au cours de l'année scolaire, à la demande des deux tiers de ses membres.

**Voté le 06 novembre 2019**

**Le Proviseur  
François CUILHE**



# Conseil d'établissement

4 NOVEMBRE 2020

# Nouvelle organisation des enseignements à compter du 8 novembre

<b>Classe</b>	<b>Situation actuelle</b>	<b>Nouvelle situation</b>
<b>Petite section</b>	Deux matinées	Quatre matinées
<b>Moyenne section</b>	Deux matinées	Deux matinée et demi (Une semaine à trois matinées, la semaine suivante à deux matinées)
<b>Grande section</b>	Deux matinées	Deux matinée et demi (Une semaine à trois matinées, la semaine suivante à deux matinées)
<b>Cours Préparatoire</b>	Deux matinées	Deux matinée et demi (Une semaine à trois matinées, la semaine suivante à deux matinées)
<b>6ème</b>	Une matinée	Deux matinées
<b>5ème</b>	Une matinée	Deux matinées
<b>4ème</b>	Une matinée	Deux matinées
<b>3ème</b>	Deux matinées	Deux matinée et demi
<b>Seconde</b>	Une journée	Une journée et demi

# Dates du DNB

- ▶ Oral: 3 et 4 juin
- ▶ Ecrit: 15 et 16 juin

# Point sur les recrutements

Poste	Personnels recrutés
Professeurs des écoles	Mme Desposte Mme Vandebroock Mme Zaidi Mme Boudjemline Mme d'Amiot d'Inville Mme Turan Mme Latreche Mme Aslimani Mme Kouarta Mme Catel
Enseignants du secondaire	M.El Kawand (philosophie) Mme Gilles (Arabe) M.Zaidi (SES) Mme Ecoffet (maths) Mme Sakr (Arabe)

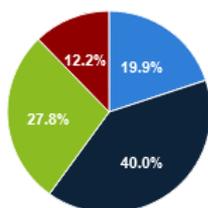
# Point sur les recrutements

Poste	Personnels recrutés
ASEM	Mme Misfud Mme Pilard Mme Carasco Mme Bourgat Mme Maillender
AED	M.Boudenant M.Vanderbroock
Assistante administrative et financière	Mme André
Chargé de communication	M.Alem
Infirmière	Mme Druesne
Assistante de Laboratoire	Mme Greff

## ANNEXE 5

### Structure de l'enfant :

Chart options »

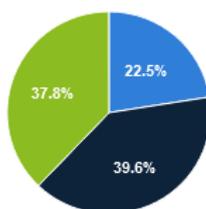


■ Maternelle ■ Elementaire  
■ Collège ■ Lycée

Maternelle	111
Elementaire	223
Collège	155
Lycée	68

### Maternelle : niveau de l'enfant :

Chart options »

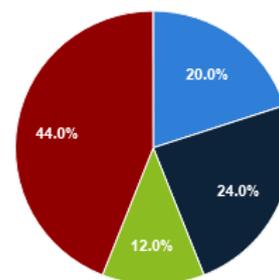


■ Petite section ■ Moyenne section  
■ Grande section

Petite section	25
Moyenne section	44
Grande section	42

### Petite section : classe :

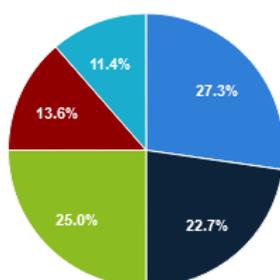
Chart options »



PSA	5
PSB	6
PSC	3
PSD	11

### Moyenne section : classe :

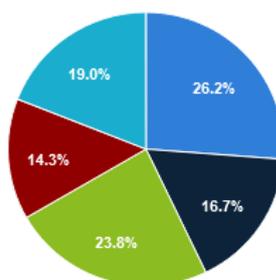
Chart options »



MSA	12
MSB	10
MSC	11
MSD	6
MSE	5

### Grande section : classe :

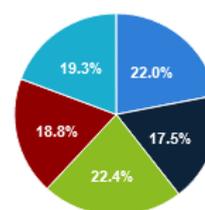
Chart options »



GSA	11
GSB	7
GSC	10
GSD	6
GSE	8

### Elementaire : niveau de l'enfant :

Chart options »



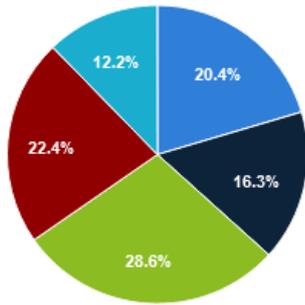
■ CP ■ CE1 ■ CE2  
■ CM1 ■ CM2

CP	49
CE1	39
CE2	50
CM1	42
CM2	43

## ANNEXE 5

### CP : classe :

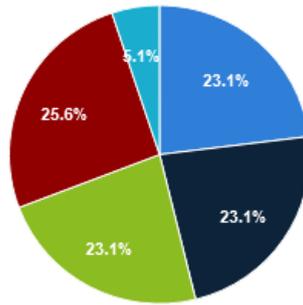
Chart options »



CPA	10
CPB	8
CPC	14
CPD	11
CPE	6

### CE1 : classe :

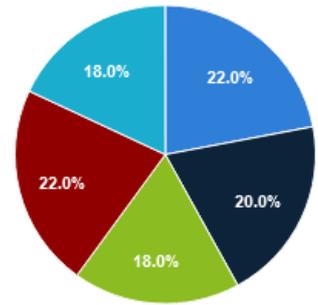
Chart options »



CE1A	9
CE1B	9
CE1C	9
CE1D	10
CE1E	2

### CE2 : classe :

Chart options »

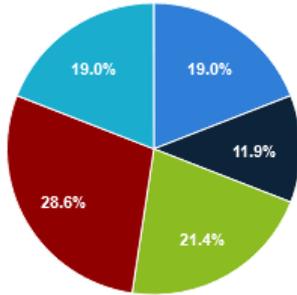


CE2A	11
CE2B	10
CE2C	9
CE2D	11
CE2E	9

## ANNEXE 5

### CM1 : classe :

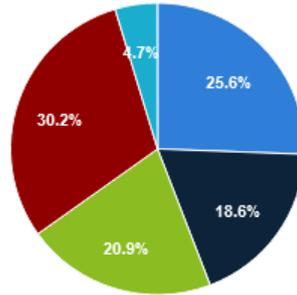
Chart options »



CM1A	8
CM1B	5
CM1C	9
CM1D	12
CM1E	8

### CM2 : classe :

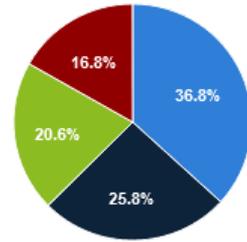
Chart options »



CM2A	11
CM2B	8
CM2C	9
CM2D	13
CM2E	2

### Collège : niveau de l'enfant :

Chart options »

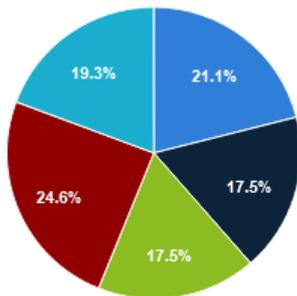


6e 5e 4e 3e

6e	57
5e	40
4e	32
3e	26

### 6e : classe :

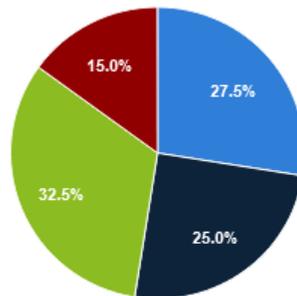
Chart options »



6A	12
6B	10
6C	10
6D	14
6E	11

### 5e : classe :

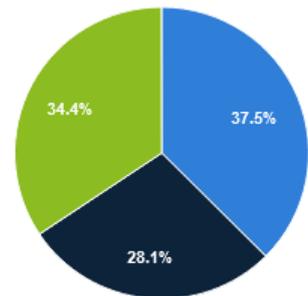
Chart options »



5A	11
5B	10
5C	13
5D	6

### 4e : classe :

Chart options »

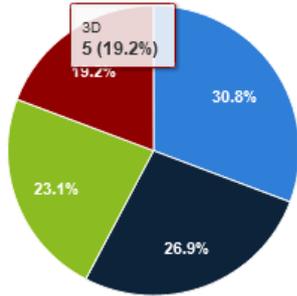


4A	12
4B	9
4C	11

## ANNEXE 5

### 3e : classe :

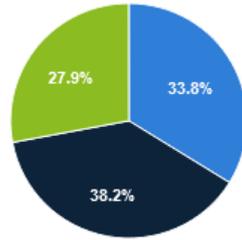
Chart options »



3A	8
3B	7
3C	6
3D	5

### Lycée : niveau de l'enfant :

Chart options »

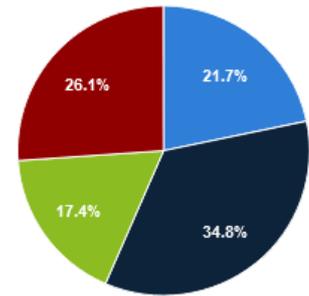


■ 2e ■ 1ere ■ Tle

2e	23
1ere	26
Tle	19

### 2e : classe :

Chart options »

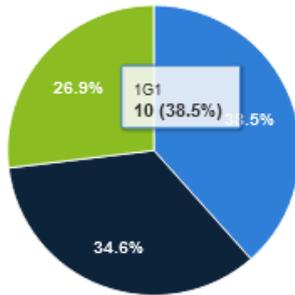


2e1	5
2e2	8
2e3	4
2e4	6

## ANNEXE 5

### 1e : classe :

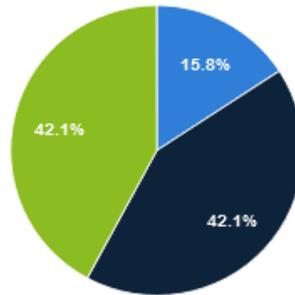
Chart options »



1G1	10
1G2	9
1G3	7

### Tle : classe :

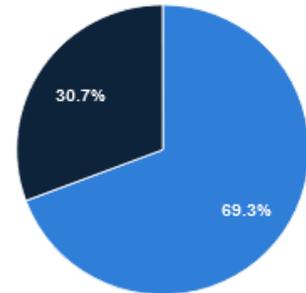
Chart options »



TG1	3
TG2	8
TG3	8

### L'organisation des enseignements mise en place actuellement vous parait :

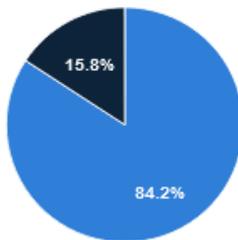
Chart options »



Satisfaisante au regard des contraintes édictées par les autorités locales	386
Peu satisfaisante au regard des contraintes édictées par les autorités locales	171

### La charge de travail de votre enfant est elle :

Chart options »

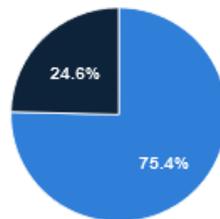


■ Satisfaisante ■ Peu satisfaisante

Satisfaisante	469
Peu satisfaisante	88

### Lors des séances de travail personnel, votre enfant est-il autonome ?

Chart options »

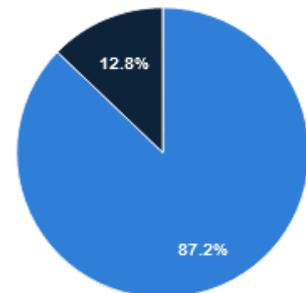


■ OUI, ou majoritairement OUI ■ NON

OUI, ou majoritairement OUI	420
NON	137

### Le travail à faire est-il déposé dans un endroit clairement identifié ?

Chart options »

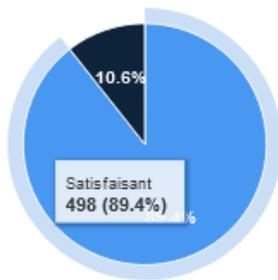


OUI	483
NON	71

## ANNEXE 5

### Le mode de rendu des travaux d'élèves est-il ?

Chart options »

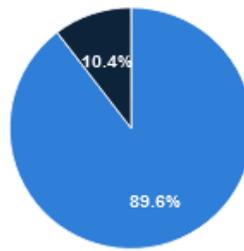


■ Satisfaisant ■ Peu satisfaisant

Satisfaisant	498
Peu satisfaisant	59

### La communication élève enseignant est-elle ?

Chart options »

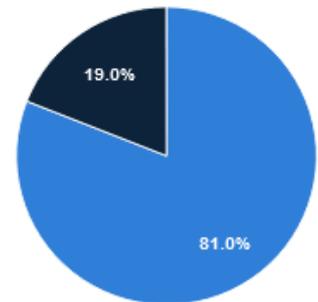


■ Satisfaisante ■ Peu satisfaisante

Satisfaisante	499
Peu satisfaisante	58

### La communication établissement - parents est elle :

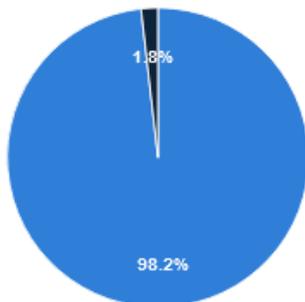
Chart options »



Satisfaisante	451
Peu satisfaisante	106

### Quand un cas de COVID est signalé dans l'établissement, la communication vous semble :

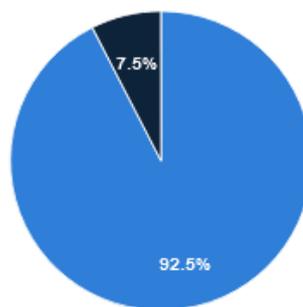
Chart options »



Satisfaisante	547
Peu satisfaisante	10

### L'accès à l'établissement est-il :

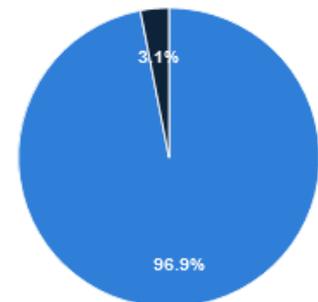
Chart options »



Satisfaisant	515
Peu satisfaisant	42

### La prise en charge de votre enfant dans le cadre du protocole sanitaire au lycée Bonaparte vous semble :

Chart options »



Satisfaisante	540
Peu satisfaisante	17

## ANNEXE 6

Bonjour Mr le Proviseur,

Nous espérons que cet email vous trouve en forme.

Vous trouverez ci-dessous, le copier-coller de l'ensemble des emails reçus par les parents en vue du CE du 4 novembre prochain.

Vous remarquerez que celles-ci sont en nombre pour ce premier CE de l'année. Nous les avons triés par thème, mais avons laissé la rédaction telle que choisie par les expéditeurs.

Nous vous remercions par avance pour le temps que vous consacrerez à ces questions.

Bien cordialement,

Les parents élus

### Questions des parents

#### 1. Vie scolaire

- 1.1 Quels est le rôle des parents à la commission CVL ?

**Le rôle des parents est de participer à la réflexion sur l'amélioration des conditions de vie et d'apprentissage dans l'établissement, faire des propositions et de donner des sur avis sur les actions menées par le CVL**

- 1.2 Quelle est l'organisation concernant les CPE, les deux semblent gérer tous les niveaux ? Sont elles présentes à temps plein ? Qui et comment les élèves peuvent les joindre ?

**Du 15 septembre à la fin février, Mme Bouhriz assure seule les missions de CPE. Son service a été porté à 40 heures pour couvrir les besoins.**

**Comme annoncé dans un mel envoyé aux parents, Mme Latik conserve pendant cette période son rôle de Personnel Ressources d'Information en Orientation.. A son retour, elle prendra en charge le suivi des classes de collège de la 6<sup>ème</sup> à la 4<sup>ème</sup>**

- 1.3 Pourquoi il n'y a pas de cérémonie de remise des diplômes ? Vous aviez parlé de cérémonie virtuelle ou en petits groupes

**Une cérémonie en présentiel n'est pas envisageable. Nous réfléchissons à une cérémonie virtuelle (zoom, pastille video...). Nous l'aborderons en CE**

- 1.4 Serait-il possible d'avoir un seul point de contact avec l'établissement car entre les CPE, la vie scolaire, la scolarité on ne sait pas trop vers qui se tourner. De plus, juste pour info, j'ai envoyé via pronote une question à Mme Pakhomoff le 29 septembre. J'attends toujours la réponse.

**Pour les questions relatives à la vie scolaire (absences retards, difficultés particulières relatives aux élèves) contacter la Vie scolaire.**

**Pour toute autre question contacter le secrétariat primaire ou secondaire**

**Ne pas envoyer de mel à tous les services en même temps. Cela complique et ralentit le traitement des messages.**

**Mme PAKHOMOFF est assistante de direction du secondaire. Elle ne répond qu'aux courriels.**

## ANNEXE 6

- 1.5 Concernant les enseignants hors du Qatar, Combien sont-ils ? Quand vont-ils revenir? A partir de quel moment vous allez envisager leur remplacement? Le Qatar allant vraisemblablement vers plus de flexibilité pour l'accueil des élèves. Par ailleurs, vous aviez dit prendre toutes les dispositions pour que les enseignants soient revenus à la rentrée, pourquoi ce n'est pas le cas ?

**A ce jour, seule Madame Gilles, résidente AEFÉ, est en France en attente d'un permis d'entrée**

- 1.6 Si les élèves devaient reprendre à 100%, les classes resteraient-elles chargées comme elles le sont actuellement (30 élèves au lieu de 25 environ habituellement)?

**Oui**

- 1.7 DS le samedi après-midi : compliqué pour les familles

**C'est la seule solution pour obtenir des notes qui seront comptabilisées pour les examens.**

- 1.8 Aucun test de niveau n'a été fait en 4e pour intégrer la section européenne? Pourquoi? Résultat les niveaux sont très disparates et les attentes des enfants qui maîtrisent bien l'anglais ne sont pas satisfaites alors que l'idée est de tirer vers le haut ce groupe.

**Tous les élèves ont été pris, le nombre de groupes étant mis en cohérence avec le nombre de demandes. Une sélection est effectuée quand le nombre d'élèves dépasse la capacité d'accueil dans les groupes.**

- 1.9 la 4eA finit à 13H à l'école le mercredi, les enfants doivent se précipiter pour être à l'heure pour une visio à 14H. Même demande de changement d'emploi du temps

**Quand cela peut être fait nous procédons à des modifications d'emploi du temps. Certaines ont pu être réalisées, d'autres non.**

- 1.10 La 3eA commence à 9H le lundi alors que le temps de présence à l'école devait être de 7H45-13h (voir tableau envoyé début septembre) pouvez-vous demander de rétablir l'horaire normal ?

**Toutes les troisièmes ont 9 heures de cours en présentiel. Les contraintes d'EDT obligent parfois à faire entrer des classes à 9 heures.**

- Certains professeurs se plaignent du niveau de français, l'enseignement est compliqué du fait de la venue d'un nombre important d'élèves provenant d'autres établissements de Doha. Les tests d'entrée pour la rentrée 2020 ont-ils été exigeants pour maintenir le niveau ? (langue française et discipline). Les élèves et les enseignants se plaignent des disparités dans les classes. Comment avez-vous réalisé ces tests de niveau avec le COVID?

**Tous les ans nous accueillons des élèves d'autres établissements AEFÉ (dont Voltaire), des élèves venant de France et à la marge des élèves venant d'autres établissements. A la maternelle, des tests ont été réalisés en février pour les élèves présents au Qatar à cette date. A partir du CP quelques rares élèves ont été admis hors tests. Pour information, tous les élèves venant d'établissements homologués (dont Voltaire) sont dispensés de test. Les élèves sont admis en fonction des places disponibles.**

**Chaque année les classes sont hétérogènes.**

## ANNEXE 6

- Pourquoi la direction ne reçoit pas les parents, j ai demandé des rdv aucunes réponses pas même une réunion zoom?

**La Direction reçoit les parents en fonction de la pertinence des demandes.**

### 2. Extra-scolaire

- 2.1 Par quoi comptez-vous remplacer les sorties ?
- 2.2 A quand la reprise des Piranhas ?
- 2.3 reprises activites extra scolaires?

**A ce jour, aucune activité péri-scolaire ou sortie n'est autorisée par les autorités locales.**

### 3. Langues

- 3.1 L'absence de groupes de niveau en cours de langue entraine une perte de temps pour les plus avancés et une intimidation pour les niveaux les plus faibles, il est urgent de rétablir ces groupes. Qu'en pensent les enseignants de ces matières ? ont-ils été consultés avant la décision de supprimer les groupes de niveaux qui ont toujours existé au Lycée ?

**Dans la configuration actuelle, classes partagées en deux en primaire, nous ne pouvons mettre en place des groupes de besoin.**

- 3.2 Aucune présentation de la part du professeur de section euro : quel est le programme, l'objectif, les méthodes d'enseignement et d'évaluation

**Voir avec les enseignants qui ont communiqué sur le sujet au moment des rencontres parents professeur. Des informations ont été déposées sur Pronote**

- 3.3 Aucun test de niveau n'a été fait en 4e pour intégrer la section européenne ? Pourquoi? Résultat les niveaux sont très disparates et les attentes des enfants qui maîtrisent bien l'anglais ne sont pas satisfaites alors que l'idée est de tirer vers le haut ce groupe.

**Déjà répondu.**

- 3.4 Merci d'étendre les heures de langues car 30 minutes est peu pour les élèves  
**Cela sera fait à partir du 8 novembre. Passage à 45 minutes en présentiel +45 minutes en plan de travail (même répartition pour le français)**

- 3.5 Auparavant, les cours de langues étaient classifiées selon le niveau des élèves (certains élèves n'ayant pas forcément le même niveau linguistique), cette méthodologie n'est pas pratiquée cette année

**Voir plus haut.**

- 3.6 Le comportement de la prof d'anglais est remarquablement agressif avec les élevés

**Voir avec l'enseignante en question. Cette question ne relève pas du conseil d'établissement.**

## ANNEXE 6

- 3.7 La prof d'arabe n'a abordé que quelques mots de vocabulaire et la revue des lettres à l'aide de son outil 'la classe virtuelle'. À ce sujet, j'aimerais souligner qu'il est absolument impossible pour la meilleure prof d'arabe d'accompagner à la fois des étudiants de faible niveau et de niveau plus avancé dans une même classe. Pendant qu'elle s'adresse aux plus forts, elles demandent aux plus faibles de faire les exercices, mais souvent ils ont fini et doivent attendre 5,10 voire même parfois 15 min le temps qu'elle termine avec l'autre groupe. Au dernier cours que j'ai observé, Ismaël a passé au maximum 20 min en sa présence.

**Voir avec l'enseignante en question. Cette question ne relève pas du conseil d'établissement.**

### 4. Temps scolaire

- 4.1 En maternelle, les PS viendront à l'école deux fois plus de jours que les MS et GS, occuperons aussi deux fois plus d'espace pour les mêmes frais de scolarité, pourquoi ne pas baisser les PS à 3 jours et ainsi augmenter les MS et GS à 2,5 jours (les PS resteront privilégiés comme cela semble vous tenir à cœur mais l'écart se moindrerait donc moins injuste).
- 4.2 Je trouve regrettable que les petites sections de maternelles aient 4 matinées de cours par semaine alors que les classes à examens n'en aient que 2, c'est une honte et ne traduit absolument pas le but d'un lycée qui est d'enseigner de manière à passer les examens nécessaires aux futures études de nos enfants ! Ce n'est pas une garderie ou alors ce serait nouveau !? Je reste persuadée faire partie de nombreux parents pensant la même chose et demande à ce que cela soit rectifié afin que les 42% autorisés profitent à tous les niveaux dont ceux à examens.
- 4.3 Mobiliser 4 jours en PS maternelle alors que des classes d'examens n'ont que deux jours, voir 1,5 est une aberration.
- 4.4 Le niveau des nouveaux élèves acceptés pour compenser les départs est catastrophique : que ce soit en PS ou les élèves ne parlent pas français, qu'au collège ou les élèves ne comprennent toujours pas le français... Ces élèves ont-ils été testés avant d'être acceptés à l'école? À quoi servent les tests si tout le monde peut?
- 4.5 concernant les PS et MS, les deux classes présentent les mêmes besoins pédagogiques (avec des degrés d'autonomie similaires). Ainsi, justifier une telle politique de différence de traitement par le souhait de limiter la charge organisationnelle ne semble pas raisonnable? Pourquoi cette organisation à géométrie variable, du double au simple à un seul niveau d'écart ?!
- 4.6 Il est nécessaire de rappeler que les MS de cette rentrée de septembre, sont les PS de l'année dernière. Ces dernières ont vu leur année scolaire fortement perturbée par la fermeture de l'école et l'inefficacité du travail en distanciel, pourquoi leur donner deux fois moins de présentiel que les PS
- 4.7 Comptez-vous revoir le montant des frais de scolarité? Les PS utilisent deux fois plus de pièces, plus de personnel, disposent du double du temps de présentiel et les parents devraient payer pareil?

## ANNEXE 6

On n'oubliera pas votre manque d'équité envers nos enfants.

### **Réponse commune aux questions ci-dessus :**

**Ces questions ont été déjà posées. Une réponse a été déjà apportée. La question du temps de cours en présentiel sera abordée en CE.**

- 4.8 Les parents élus nous ont informé d'une volonté d'augmenter les vacances scolaires de 2 à 3 semaines. Monsieur, à cause du confinement, de l'école à distance et aujourd'hui de l'enseignement hybride, nos enfants sont trop souvent éloignés de leur établissement, 3 semaines de vacances provoquerait un déséquilibre dans le calendrier scolaire et une nouvelle période encore trop longue loin de l'école (La France entre en confinement donc comme beaucoup, nous allons rester au Qatar).

**Cela n'est pas une volonté, mais une possibilité que l'on se donnerait en cas d'assouplissement des règles de voyage.**

- 4.9 Les cours en distanciel ne fonctionnent pas en MS et GS comme en PS, les quelques fiches proposées ne peuvent pas être réalisées en autonomie, merci d'augmenter à part égal le présentiel entre les 3 niveaux

**Voir réponse plus haut.**

- 4.10 DS le samedi après-midi : compliqué pour les familles

**Déjà répondu**

- 4.11 Si les élèves devaient reprendre à 100%, les classes resteraient-elles chargées comme elles le sont actuellement (30 élèves au lieu de 25 environ habituellement)?

**Déjà répondu**

- 4.12 Pourquoi l'application de la nouvelle directive se fait si tardivement alors qu'elle est effective dès le 1er novembre

**Pour permettre la refonte des emplois du temps des enseignants et des classes. L'information est arrivée la veille des vacances.**

- 4.13 Pour les parents faisant face à des impératifs professionnels, il nous semble important de souligner que les enfants de PS peuvent tous espérer trouver des places en crèche, ce qui n'est pas le cas des MS et GS.

**C'est noté**

- 4.14 Matières supplémentaires enseignées dans le nouvel emploi du temps : pourquoi est-ce une priorité de la part de l'établissement alors que ces matières comportent moins d'heures au programme que la LVB par exemple, ou ne figurent pas au bac, ou ne nécessitent pas de manipulation comme les sciences...

**On ne peut pas mixer les élèves en présentiel lors de la même journée, c'est pour cela que les LVB ne peuvent pas être proposées en présentiel.**

- 4.15 Le temps en présentiel est peu pour les élèves notamment le fait de les avoir en classe pour une matinée seulement alors qu'ils pourraient y être pour toute la journée

**Il n'y a pas de demi-pension possible. Nous avons augmenté le temps de présentiel en matinée.**

## ANNEXE 6

### 5. Travaux

- 5.1 Est-il prévu de verdir un peu l'établissement ? Le lieu est en l'état très minéral et peu chaleureux.

**Nous y sommes très favorables.**

- 5.2 De la végétation était présentée dans toutes les esquisses du projet d'agrandissement, quand est-ce que cela sera-t-il mis en place ?

**Des espaces verts entourent l'établissement.**

- 5.3 La vidéo de découverte du bâtiment maternelle/primaire est-elle toujours prévue ? Si oui, quand?

**La mission est confiée à notre chargé de communication.**

### 6. Organisation

- 6.1 Combien d'enseignants en moins il y a dans l'établissement à ce jour ? Merci de nous fournir les détails des recrutements et le nombre d'élèves pour chaque niveau

**Le nombre d'enseignants est adapté à la structure actuelle qui n'est pas celle de l'an passé.**

**La structure a été présentée en début d'année en CE extraordinaire.**

**Une liste mise à jour des effectifs sera communiquée**

- 6.2 Quel est exactement le rôle des parents élus au conseil d'établissement ? Quel mode de communication entre les parents élus et la direction ? Et quel mode de communication avec les parents que nous représentons ?

**Rôle des parents :**

**Faire remonter les questions génériques des parents, pas les questions traitant de cas individuels qui sont à rediriger vers les services concernés.**

**Etre force de proposition**

**Participer au débat et au vote.**

**Mode de communication :**

- 1- **Par mail avec le chef d'établissement pour les représentants au CE et par mail au Directeur pour les parents élus au conseil d'école**
- 2- **Toutes les communications des élus vers l'ensemble des parents doivent passer par l'établissement.**
- 3- **Un parent peut vous contacter directement en utilisant l'adresse générique des représentants élus des parents.**

- 6.3 Harmonisation des outils : En fonction des enseignants, un jour c'est zoom, un autre teams, quand ça marche, les devoirs sur pronote mais parfois sur teams.... Et concernant l'espace parent de pronote, l'emploi du temps n'est pas forcément mis à jour.

**Pour la visio, les enseignants ont le choix entre zoom et teams . Les devoirs à faire doivent être mentionnés sur Pronote (pour les rendre visibles aux parents) avec des renvois vers teams éventuels.**

## ANNEXE 6

- 6.4 Serait-il possible d'avoir un seul point de contact avec l'établissement car entre les CPE, la vie scolaire, la scolarité on ne sait pas trop vers qui se tourner. De plus, juste pour info, j'ai envoyé via pronote une question à Mme Pakhomoff le 29 septembre. J'attends toujours la réponse.

**Déjà répond plus haut**

- 6.5 J ai l impression d avoir été méprisé, j ai inscrit 2 enfants l un a été accepté l autre non, sous couverts de plus de places. Je me suis plainte a l ambassade aucun retour non plus.

**Le regroupement des fratries n'est pas un critère d'admission.**

### 7. Cours

- 7.1 certains professeurs notamment en mathématiques n'ont pas de cours structuré et renvoient nos enfants sur des liens Youtube

**A voir avec les enseignants**

- 7.2 Travail donné par les professeurs est extrêmement léger

**A voir avec les enseignants+ résultats de l'enquête parents**

- 7.3 nos enfants passent certaines visio à ne rien faire ni rien apprendre, juste attendre que l'appel soit terminé. Cela prend parfois toute la séance. C'est démoralisant, démotivant et une perte de temps désespérante.

- 7.4 Les évaluations sont du temps pris sur l'enseignement présentiel ?

**Vu avec les enseignants pour réduire ce temps d'évaluation.**

- 7.5 l'utilisation du logiciel teams entre les élèves pour des messages et des visio privées. Les élèves s'appellent entre-eux (sur teams) après chaque cours ce qui les empêche de se concentrer sur leurs cours et devoirs. Des messages s'envoient aussi entre eux durant les séances ne leur permettent pas non plus de bien suivre le professeur. J'espère que les élèves stoppent ces habitudes qui peuvent nuire à leur apprentissage.

**Voir la charte d'utilisation des visios. Le rôle des familles est aussi de réguler ce qui se passe à la maison.**

- 7.6 Quatre examens se passent le même jour (jour de classe en présentiel). On trouve que c'est un peu fatiguant pour un élève de 6ème surtout quand il s'agit de matières principales comme les Math, Français, SVT et Géographie.

**Cela est exceptionnel. Vu avec les enseignants**

- 7.7 On est confus quant à la plateforme que les profs utilisent pour communiquer avec les élèves (cours, exercices, devoirs de maison et autres messages). Certains profs utilisent Pronote et d'autres utilisent Teams. On voudrait que l'administration incite les profs à homogénéiser la plateforme d'échange entre prof et élève.

**Déjà répondu.**

## ANNEXE 6

- 7.8 Certains profs (toutes matières confondues sauf l'histoire géo ne donnent pas un support de cours pour que les élèves le consultent, d'autant plus que certains profs parcourent le cours verbalement et assez rapidement et que notre enfant a du mal à suivre séance tenante (Visio). A rappeler aussi que l'administration a fait le choix de désactiver la fonction Enregistrement sur Teams.  
**Voir avec les enseignants concernés.**
  
- 7.9 Du temps est aussi alloué à recopier des textes. J'aimerais connaître la valeur pédagogique à recopier un slam de 50 lignes?  
**Voir avec l'enseignant concerné**
  
- 8.1 les emails provenant du service comptabilité ne sont pas signés, les infos ne sont pas claires,  
Il y a trop d'erreurs de facturation. Comment fonctionne ce service? Comment se faire rembourser les avoirs dû aux sorties, la déduction ne peut pas être faite aux entreprises puisque ce n'est pas elle qui a payé pour le FSE et les piranhas) malgré de nombreux emails échanges (on ne sait pas avec qui car pas signés) tout ceci est toujours pas clair.

**La signature sera modifiée pour y ajouter les contacts et les lignes directes.**

### Fonctionnement du service :

- **Mme André est en charge de la relation familles pour la comptabilité (arrivée en renfort dans le service depuis 1 mois pour apporter une réponse plus rapide aux familles, les accompagner et les recevoir)**
  - **Mme Benhlal est en charge de la relation entreprises qui paient les frais de scolarité, de la facturation et des encaissements**
  - **Mme André et Mme Benhlal travaillent en binôme sur des sujets communs généraux (recouvrement, remboursement de cautions ...)**
  
  - **Mme Asmar est en charge de la comptabilité fournisseurs (pas de relations avec les familles)**
  - **Mme Ferchichi est en charge de la comptabilité générale (pas de relations avec les familles)**
- 8.2 Demander au DAF de faire le nécessaire pour soulager ce coût avec distribution ramette de papiers A4 et provision de cartouche imprimante.

### **Pas compris la question**

- 8.3 Nous demandons vivement à l'administration de revoir les frais de scolarité et prendre en considération le fait que la majorité des ménages ont vu leur revenu décroître considérablement. C'est entre autres notre cas où mon employeur a défini un plafond de remboursement de ces frais (preuve à l'appui).

**Les tarifs sont décidés conjointement avec le Comité de Gestion. Ceux-ci ne peuvent malheureusement pas être revus**

-

## ANNEXE 6

### 8. Bien être de l'élève

- 9.1 Harcelement scolaire pendant les visioconferences : par messages, mais aussi en prenant des captures d ecran durant les visios et circulation des photos ensuite

**Nous traitons toutes les situations qui nous sont remontées avec des sanctions éducatives éventuelles. Deux cas nous ont été remontés à ce jour. Ils ont été traités. Demander aux familles de nous signaler toutes les situations.**

- 9.2 Quel est le processus enclenché par l'école lorsqu'un élève/famille informe l'établissement d'un problème de harcèlement ?

**Rencontre avec les protagonistes, élèves, parents puis application du règlement intérieur,**

- 9.3 Aussi pourquoi autant de sécurité police devant l'école créant ainsi un climat d'insécurité, cela fait plus peur qu'autre chose surtout au Qatar

**En lien avec l'Ambassade et en accord avec les autorités du Qatar il a été décidé de renforcer le dispositif de sécurité active devant l'établissement.**

### 9. Remarques générales

**Les remarques ci-dessous sont à traiter directement avec les enseignants concernés.**

- Le contenu des cours est généralement de très faible niveau
- De manière générale, il semble que les profs ne livrent pas une quantité et qualité de savoirs (connaissances et savoir-faires) qui soit digne d'un lycée accrédité AEFÉ.
- Par exemple, en quatre semaines, le prof de math (4H30 par semaine) n'a couvert que la notion de droites parallèles et perpendiculaires et les quadrilatères.
- La prof de techno (1h par semaine) n'a couvert que le sujet des types d'objets et les besoins de la pyramide Maslow. La prof de sciences de la vie (1h par semaine) n'a couvert que l'introduction au monde du 'vivant'.
- Le cours d'EPS est aussi assez inutile (bien que divertissant). Les élèves passent 40 min avec le prof durant lesquelles il leur donne ses intructions. Ensuite les élèves doivent appliquer les intructions (au maximum 15 min) et se filmer (5 min). Au final, sur 2h de cours, ils ont droit en fait à 1 heure d'EPS.
- Le temps passé en classe (soit 1 seule journée) est mal utilisé. Alors que ce moment devrait servir à consolider les apprentissages et s'assurer que les élèves ont bien compris ce qui a été vu durant la dernière semaine, certains (ex. la prof de français) s'en servent pour remplir des tâches futiles (vérification des classeurs - 10 min). Cette tâche serait moins nécessaire si l'organisation avait lieu au fur et à mesure (voir point 3.4 ci-bas).
- La structure des cours, le contenu et le matériel sont mal organisés
- Les cours intégrées de sciences (physique-chimie, sciences de la vie, technologie) devaient s'organiser autour d'un thème. Or, aucun fil conducteur ne transparait jusqu'à présent. Le prof de physique-chimie travaille le contenu du manuel sans faire de référence au thème alors que les profs de technos et de sciences de la vie le font mais

## ANNEXE 6

ne s'appuient que sur très peu de soutiens pédagogiques pour livrer le contenu des leçons.

- Dans certains cas, les cours ne n'inscrivent pas dans un plan pédagogique ni sur un contenu théorique révélé (ni manuel, ni notes, ni fiche photocopiée). Les profs passent tout de suite aux exercices pratiques (ex. anglais, sciences) sans donner le cadre théorique.
- Les documents sont parfois passés par Pronote ou par Teams, certains contenus se trouvent sur dans les manuels numériques, d'autres sont copiés ou distribués en classe. Les élèves (et les parents!) sont complètement incapables de s'y retrouver. Qu'advient-il lorsque viendra le temps de tout réviser pour les évaluations?
- L'utilisation de l'outils Teams est très mal maîtrisé.
- Les profs ne savent pas contrôler les accès. Résultat: les élèves s'amuse à mettre les profs en mode "muet", à sortir certains élèves de la séance, à inviter qui ils veulent, etc. Tous ses accès sont facilement contrôlables par les 'presenters'.
- Les profs ne lancent généralement pas la séance sur Teams avant l'heure de début. Souvent les étudiants sont présents et attendent le prof parfois plus de 15 min. Je crois qu'il vaudrait mieux exiger que tous les profs soient en visio
- 5 min avant le début des cours de manière à ce qu'ils s'assurent du temps pour régler quelconque problème technique.
- Un des profs (math) n'arrive toujours pas à faire la transition vers Teams et continue d'utiliser Zoom. Cela ajoute à la confusion et au manque d'organisation.
- La fonction de classement des documents est sous-utilisée ou mal utilisée. Chaque prof devrait faire utilisation de la fonctionnalité de storage pour y déposer tous les documents (leçons, exercices, textes, etc.) dans un système de classement qui soit utile. Par exemple, en français, les intercalaires du classeur pourraient être utilisés pour créer des sous-sections (voici un exemple que j'ai moi-même créé):
- Certains profs passent 5-10 min à faire l'appel en visio alors qu'ils n'ont qu'à cliquer sur la liste des participants pour voir qui est présent (et ce à tout moment!).
- La discipline et rigueur de certains profs est douteuse
- Plusieurs cours ont commencé en retard (parfois plus de 20 min) souvent sous prétexte de problèmes techniques (ce qui n'est plus acceptable à la 4e semaine).
- Lorsque c'est le cas, on s'attendrait à ce que les cours 'hypothéqué' de 15-20 min soient repris (ce qui n'est pas le cas) et non que ce soit aux étudiants d'attendre patiemment que le prof se présente ou que le problème soit réglé. Il est même arrivé que les étudiants aient dû inviter le prof au cours!
- Communication email sans retour du personnel enseignant ou administratif.

## ANNEXE 6

PRONOTE, e-mail, teams...avec 3 enfants, différents planning et différents problèmes ce qui est énergivore.

- Le problème du grand nombre de documents à imprimer 20 par jour multiplier 3 enfants toujours pas résolu, cela engendre un coût qui n'est pas censé être à la charge des parents (les frais d'inscription sont assez conséquents pour que l'Etat Bonaparte prenne en charge ces frais).(papiers, cartouches imprimantes, et utilisation de l'imprimante.
- Partage des documents n'est pas encore au point, il semble que les profs ne maîtrisent pas suffisamment l'outil informatique ce qui réduit le temps de travail en classe.
- Il est de la responsabilité des parents et des professeurs de maintenir une bonne discipline durant les cours, stopper immédiatement les tchats durant les cours.
- les professeurs doivent s'assurer que les fonds d'écrans soient interdits cela demande plus de bande passante et occasionne des ralentissements du réseau.
- Avec en moyenne 6 hrs de cours devant l'écran les enfants présentent des problèmes de vue, TOCs, douleur au poignet dû au temps passé devant l'écran.
- Mettre en avant la possibilité d'écarter les cours d'au moins 10 mns afin que les élèves puissent se reposer les yeux.
- Bonaparte doit transmettre des notifications concernant l'ergonomie et exercices à effectuer pour le bien être des élèves.
- Le système de recrutement des professeurs n'est pas à la hauteur pour un établissement Français.
- Professeur assurant 2 disciplines sans le niveau exigé. (Uniquement le bac littéraire n'est pas suffisant et ne permet pas d'enseigner en tant que professeur de Français).
- Accent prononcé des professeurs lors des cours, ce qui engendre une compréhension difficile pour les élèves durant les cours.
- Obtenir un renfort d'enseignant supplémentaire afin d'améliorer la charge de travail et le planning des élèves.